

PLAN DE COURS

GGR-3701 : Stage de fin d'études

NRC 15383 | Hiver 2019

Préalables : GGR, Crédits exigés : 45

Mode d'enseignement : Présentiel

Temps consacré : 3-0-15	Crédit(s) : 6
-------------------------	---------------

Préparer l'étudiant à la pratique professionnelle dans les champs relatifs à la gestion, à la protection ou à la mise en valeur des milieux naturels ou humains.

Plage horaire

Rencontre			
vendredi	09h00 à 11h50	GHK-1350	Du 14 janv. 2019 au 26 avr. 2019

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=103231>

Coordonnées et disponibilités

Yves Brousseau

Enseignant

Yves.Brousseau@ggr.ulaval.ca

Disponibilités

Du lundi au vendredi sur rendez-vous.

Soutien technique

Équipe de soutien - Systèmes technopédagogiques (BSE)

<http://www.ene.ulaval.ca> 

418-656-2131 poste 14331

Sans frais: 1-877 7ULAAVAL, poste 14331

Automne et hiver	
Lundi au jeudi	8 h à 19 h
Vendredi	8 h à 17 h 30
Été	
Lundi au jeudi	8 h à 17 h
Vendredi	8 h à 16 h

Sommaire

Description du cours	4
But du cours	4
Objectifs	4
Formule pédagogique	4
Étudiant ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	4
Inscription au cours	4
Conditions d'admission	4
Recherche d'un milieu d'accueil	4
Les partenaires du stage de fin d'études	5
Durée du stage	5
Le mandat de stage	5
Le rapport final d'activité	6
L'exposé oral	6
Les dates importantes	6
Contenu et activités	6
Évaluation et résultats	7
Évaluation des apprentissages	7
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	7
Mandat d'activité	7
Présentation oral du mandat de stage	8
Présentation de l'état d'avancement du stage	8
Présentation finale des résultats	8
Rapport final d'activité	9
Évaluation de mi-parcours	9
Évaluation finale	9
Participation et respect des échéanciers	10
Barème de conversion	10
Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat	10
Correction linguistique, retard et présentation des travaux	11
Utilisation d'appareils électroniques pendant une séance d'évaluation	11
Absence aux examens	11
Matériel didactique	11
Fiches d'évaluations	12
Formulaires	12
Bibliographie	12
Bibliographie	12

Description du cours

But du cours

Il s'agit d'une activité terminale ayant pour but de préparer l'étudiant à la pratique professionnelle par le biais d'un stage pertinent à la géographie et réalisé dans un organisme **extérieur à l'Université Laval**.

Objectifs

Au terme du stage, l'étudiant devra avoir acquis:

- une perspective d'ensemble, des concepts, des méthodes et des attitudes de travail appropriés pour comprendre un problème pratique et pour formuler une solution pertinente;
- les aptitudes nécessaires pour appliquer les connaissances acquises à des problèmes nouveaux et concrets;
- la capacité de transmettre ses connaissances aux collègues de travail;
- l'aisance pour communiquer, oralement et par écrit, la nature de ses réalisations et l'évolution de sa démarche d'intégration;
- une expérience concrète de travail sur le plan professionnel et humain;
- la maturité pour porter un jugement critique pertinent sur diverses réalisations, les siennes et celles d'autrui.
- la capacité de rédiger un rapport.

Formule pédagogique

Le stage de fin d'études est une activité pédagogique de 6 crédits dont l'essentiel du temps de l'étudiant est consacré à la réalisation d'un mandat d'activité réalisé dans un contexte d'emploi en lien avec une entreprise extérieure à l'Université Laval. Toutefois, il s'agit fondamentalement d'une activité d'apprentissage et pour respecter cette orientation pédagogique, l'évaluation est étalée dans le temps et considère l'atteinte des divers objectifs du cours.

Étudiant ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une lettre d'Attestation d'accommodations scolaires obtenue auprès d'un conseiller du secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH) doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodation en classe ou pour les évaluations puissent être organisées. Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le secteur ACSESH au 656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Pour plus d'information, voir la Procédure de mise en application des mesures d'accommodations scolaires à l'adresse suivante : <https://www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/> 

Inscription au cours

Le stage de fin d'études peut être effectué à l'un ou l'autre des trois trimestres de l'année, soit l'automne, l'hiver ou l'été. Cependant, l'étudiant qui désire inscrire le cours à son horaire devrait déjà, avant le début de la session d'inscription, avoir identifié un milieu d'accueil ainsi qu'une personne-ressource prête à le superviser dans le cadre d'un stage. Il est également important de prendre note que l'étudiant doit être inscrit avant d'entreprendre le stage et que le responsable du cours doit en être informé avant le début de l'activité en milieu de travail.

Conditions d'admission

Ce cours s'adresse exclusivement aux étudiants inscrits au programme de baccalauréat en géographie et qui ont cumulé un minimum de 45 crédits.

Recherche d'un milieu d'accueil

Il appartient à l'étudiant de se trouver un milieu de stage qui correspond à son champ d'intérêt. Il devra s'assurer qu'un professionnel (personne-ressource) acceptera de le superviser dans la réalisation d'un travail à caractère géographique et utile à l'organisme, l'institution ou l'entreprise dont relève cette personne. L'étudiant devra rencontrer la personne-ressource pour discuter des besoins du milieu et identifier un projet potentiel qu'il conviendra de soumettre au responsable du cours pour obtenir son approbation.

Pour vous aider dans la recherche d'un milieu d'accueil, une liste de lieux de stages déjà fréquentés par nos étudiants est disponible à l'adresse suivante:

<http://www.ggr.ulaval.ca/index.php?id=1069>

Nous vous invitons également à consulter Madame Marjorie Guay, conseillère en emploi et stages à la faculté de foresterie, de géographie et de géomatique, qui pourra vous accompagner dans vos démarches en vue de trouver un milieu de stage correspondant à vos aspirations.

Marjorie GUAY Conseillère - stages et emploi Tél.: 418 656-2446 Pavillon Abitibi-Price bureau 1250-E
--

Les partenaires du stage de fin d'études

Le rôle du responsable du cours:

Le rôle du responsable du cours est d'informer les étudiants sur le déroulement de l'activité, de superviser et de procéder aux évaluations. C'est lui qui assurera le suivi du stage en entretenant un contact régulier avec l'étudiant et le milieu d'accueil. Il participe à la réunion de planification et au besoin rendra visite au stagiaire dans son milieu de travail. Il maintiendra également un contact avec le milieu d'accueil afin de favoriser les échanges entre le département de géographie et les différents organismes, institutions ou entreprises. Il est de sa responsabilité de transmettre la note finale de l'étudiant à la direction des programmes de 1er cycle.

Le rôle de la personne-ressource:

Le rôle de la personne-ressource en milieu de travail est de superviser et d'orienter l'étudiant dans la réalisation de son mandat. Elle participe étroitement à la définition du mandat d'activité, en détermine les objectifs, les échéances de même que les modalités de fonctionnement en étroite relation avec l'étudiant et le responsable du cours. C'est à cette personne que l'étudiant devra se rapporter tout au long de son séjour dans le milieu de travail. La personne-ressource pourra en tout temps contacter le responsable du cours. Elle a la responsabilité de procéder à l'évaluation périodique de l'étudiant en répondant aux questionnaires qui lui seront remis.

Durée du stage

Dans le cas d'un stage non rémunéré, la somme de travail exigée correspond à celle d'un cours de six crédits soit approximativement 270 heures. Le total des heures sera réparti entre la rédaction du mandat d'activité, le temps passé sur le lieu de travail, la participation aux activités du cours et la rédaction du rapport d'activité. À titre indicatif, notez que la période d'activité en milieu de travail sera **d'environ 30 jours ouvrables** et que l'étudiant devra consacrer du temps à la participation aux rencontres prévues dans le cadre du cours, à la préparation du mandat (3 à 4 pages), à la rédaction du rapport d'activité (10 à 12 pages) et à la présentation orale de son rapport de stage dans le cadre d'un séminaire qui se tiendra à la fin de la session. Toutefois, dans le cas où le stage est rémunéré, le nombre total d'heures alloué à l'ensemble des activités pourrait être plus important dans la mesure où le stage n'entrave pas la poursuite des autres cours à l'horaire de l'étudiant. Rappelons cependant que le délai normal pour compléter l'ensemble des activités est d'une seule session et qu'il n'est pas possible de chevaucher deux sessions consécutives.

Le mandat de stage

Dans le cadre du stage de fin d'études, l'étudiant doit réaliser un mandat nouveau et original qui provient d'un organisme extérieur à l'Université Laval. **L'étudiant devra lui-même trouver un milieu d'accueil et une personne-ressource pour l'encadrer dans son travail.** Au cours des premières semaines de la session, l'étudiant devra définir le travail qu'il aura à réaliser dans le cadre de son stage en collaboration avec le responsable du cours et la personne-ressource en milieu de travail. À cet effet, **l'étudiant devra planifier une rencontre entre les partenaires du projet: le responsable du cours, l'étudiant et la personne-ressource en milieu de travail.** Cette

rencontre se tiendra sur le lieu de travail de l'étudiant au cours des premières semaines de la session. La description du mandat d'activité devra être signée par la personne ressource en milieu de travail et déposée sur le site du cours à la date prévue à cette fin.

Le mandat comprendra les points suivants:

1. Identification des parties.
2. Description du projet d'activité.
3. Contrat d'activité entre l'étudiant et l'organisme, l'institution ou l'entreprise d'accueil.
4. Calendrier des activités.
5. La signature du mandat.

Le document ci-après décrit sommairement chacun de ces points.



Le rapport final d'activité

Le contenu du rapport final d'activité devra s'adapter à la nature du projet à réaliser. Toutefois, on y retrouvera au moins les éléments suivants:

1. Objectif(s) du projet.
2. Problématique générale.
3. Présentation et évaluation des résultats.
4. Appréciation de l'expérience sur le plan professionnel et personnel.
5. Commentaires sur le déroulement de l'activité et de l'encadrement reçu.
6. Relation entre les connaissances acquises et le travail exécuté.

L'exposé oral

Lors d'un séminaire regroupant l'ensemble des étudiants inscrit au cours, chacun des participants disposera de 30 minutes pour présenter oralement les résultats de son stage et répondre aux questions de l'assistance. Chaque étudiant devra donc prévoir une communication de **20 minutes maximum** afin de permettre les questions de l'assistance. L'utilisation d'un support visuel est essentielle pour favoriser le respect du temps accordé à chacun et la participation de tous est souhaitée afin d'assurer aux conférenciers un auditoire attentif.

Les dates importantes

Le 18 janvier 2019 : Rencontre au cours de laquelle seront présentés les objectifs du cours et une formation sur l'application EndNote.

Le 8 février 2019: Les étudiants devront présenter leur projet de stage à l'ensemble du groupe (présentation PowerPoint de 5 à 6 minutes maximum) et déposer le mandat de stage par écrit.

Le 15 mars 2019: Les participants devront faire le point sur l'état d'avancement de leur stage (présentation PowerPoint de 5 à 6 minutes maximum).

Les 29 et 30 avril 2019: Chacun des étudiants disposera de 30 minutes (20 minutes de présentation et 10 minutes de questions), pour présenter oralement les résultats de son stage devant les autres étudiants et le professeur responsable de l'activité. Une copie papier du rapport de stage sera également déposée le jour de la présentation orale.

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Rencontre d'information et formation à EndNotes Prenez note que la rencontre du 18 janvier aura lieu exceptionnellement à 9h00 au local 4248 du Pavillon Jean-Charles-Bonenfant.	
Présentation du mandat de stage (mercredi 8 février 2019)	
État d'avancement du stage (vendredi 15 mars 2019)	
Présentation orale (29 et 30 avril 2019)	

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluation et résultats

Évaluation des apprentissages

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Mandat d'activité	Dû le 8 févr. 2019 à 09h00	Individuel	3 %
Présentation oral du mandat de stage	Dû le 8 févr. 2019 à 09h00	Individuel	1 %
Présentation de l'état d'avancement du stage	Dû le 15 mars 2019 à 09h00	Individuel	1 %
Présentation finale des résultats	Dû le 29 avr. 2019 à 09h00	Individuel	20 %
Rapport final d'activité	Dû le 29 avr. 2019 à 09h00	Individuel	35 %
Évaluation de mi-parcours	Dû le 15 mars 2019 à 09h00	Individuel	17,5 %
Évaluation finale	Dû le 29 avr. 2019 à 09h00	Individuel	17,5 %
Participation et respect des échéanciers	Dû le 30 avr. 2019 à 23h59	Individuel	5 %

Le stage de fin d'études est évalué à la fois par le responsable du cours et par la personne-ressource en milieu de travail. L'évaluation du stage portera entre autres sur la proposition de mandat, le rapport final d'activité, la participation au cours, le respect des échéances et la présentation orale. L'étudiant sera également évalué sur la qualité du travail réalisé, les échanges avec les collègues de travail, l'assiduité au travail, l'intégration au milieu de travail, la gestion du temps, la curiosité intellectuelle, la motivation, ...

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Mandat d'activité

Date de remise : 8 févr. 2019 à 09h00

Mode de travail : Individuel

Pondération : 3 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Une copie imprimée sera remise au responsable du cours lors de la rencontre du 8 février.

Une copie en format Word du mandat d'activité devra être déposée sur la boîte de dépôt du cours avant 9h00 le même jour.

Directives de l'évaluation :

L'utilisation du document suivant est essentielle pour le dépôt du mandat de stage.

Fichiers à consulter :  [lemandat.doc](#) (30,5 Ko, déposé le 21 déc. 2018)

Informations supplémentaires : Suite à une rencontre avec les partenaires du projet (le responsable du cours, l'étudiant et la personne-ressource en milieu de travail), le mandat d'activité du stage sera rédigé par l'étudiant et déposé pour approbation auprès du responsable du cours et de la personne-ressource. Le mandat comprendra les points suivants:

1. **Identification des parties.**
2. **Description du projet d'activité.**
3. **Contrat d'activité entre l'étudiant et l'organisme, l'institution ou l'entreprise d'accueil.**
4. **Calendrier des activités.**

5. **La signature du mandat.**

Il est recommandé d'utiliser le modèle suivant:

 [lemandat.doc](#)

Présentation oral du mandat de stage

Date de remise : 8 févr. 2019 à 09h00

Mode de travail : Individuel

Pondération : 1 %

Remise de l'évaluation : Présentation oral en classe

Directives de l'évaluation :

Chacun des participants sera appelé à présenter oralement le mandat d'activité qu'il aura à réaliser au cours de la session. Il disposera alors de 5 à 6 minutes maximum et devra appuyer sa présentation d'un support informatique (PowerPoint).

Présentation de l'état d'avancement du stage

Date de remise : 15 mars 2019 à 09h00

Mode de travail : Individuel

Pondération : 1 %

Remise de l'évaluation : Présentation orale en classe

Directives de l'évaluation :

Les participants devront faire le point sur l'état d'avancement de leur stage (présentation PowerPoint de 5 à 6 minutes maximum).

Présentation finale des résultats

Date de remise : 29 avr. 2019 à 09h00

Mode de travail : Individuel

Pondération : 20 %

Remise de l'évaluation : Présentation orale en classe

Directives de l'évaluation :

Chacun des étudiants disposera de 30 minutes pour présenter oralement les résultats de son stage devant les autres étudiants et le professeur responsable de l'activité. Les participants devront prévoir une présentation de **20 minutes maximum** pour permettre une période de questions de la part de l'assistance.

L'évaluation de l'oral portera sur les points suivants:

Exposé de la problématique et des objectifs / 2
Présentation de la méthodologie / 2
Présentation et discussion des résultats / 4
Portée et qualité de la conclusion / 2
Qualité de l'expression orale et de la communication / 6
Qualité des documents visuels / 2
Qualité des réponses aux questions de l'assistance / 2

Rapport final d'activité

Date de remise : 29 avr. 2019 à 09h00
Mode de travail : Individuel
Pondération : 35 %
Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)
Au moment de la présentation orale.

L'étudiant devra remettre une copie papier au responsable du cours et déposer une copie numérique sur la boîte de dépôt prévue à cette fin.

Directives de l'évaluation : Le contenu du rapport final d'activité devra s'adapter à la nature du projet à réaliser. Notez qu'il s'agit d'un rapport de 10 à 12 pages maximum dans lequel on y retrouvera au moins les éléments suivants:

1. Objectif(s) du projet.
2. Problématique générale.
3. Présentation et évaluation des résultats.
4. Appréciation de l'expérience sur le plan professionnel et personnel.
5. Relation entre les connaissances acquises et le travail exécuté.

Évaluation de mi-parcours

Date de remise : 15 mars 2019 à 09h00
Mode de travail : Individuel
Pondération : 17,5 %
Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)
Une copie de l'évaluation devra également être placée en annexe du rapport de stage.

Directives de l'évaluation : La date de l'évaluation de mi-parcours peut varier d'un étudiant à l'autre en fonction du déroulement du stage. Il est de la responsabilité de l'étudiant de s'assurer que l'évaluation de mi-parcours sera faite au moment opportun.



[évaluation mi-parcours](#)

Évaluation finale

Date de remise : 29 avr. 2019 à 09h00

Mode de travail : Individuel
Pondération : 17,5 %
Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)
Une copie de l'évaluation devra également être placée en annexe du rapport de stage.

Directives de l'évaluation : L'évaluation finale du stage pourra varier d'un étudiant à l'autre. Il est de la responsabilité de celui-ci de réclamer cette évaluation de la part de son responsable en milieu de travail et d'en remettre une copie au responsable du cours.



Participation et respect des échéanciers

Date de remise : 30 avr. 2019 à 23h59

Mode de travail : Individuel

Pondération : 5 %

Directives de l'évaluation : Le respect des échéanciers ainsi que la participation des étudiants sont au cœur même de l'organisation du cours. Plusieurs étapes sont à réaliser au cours de la session et il est important de respecter les échéances qui vous sont imposées. La **participation active de chacun des étudiants** est également sollicitée afin d'assurer un auditoire attentif lors des présentations orales qui auront lieu à trois reprises au cours de la session. Chacun des participants sera donc évalué en fonction de sa participation lors des séances de cours et sur la base des questions qu'il posera lors des présentations de ces collègues de classe.

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	89,5	100
A	86,5	89,49
A-	83,5	86,49
B+	80,5	83,49
B	77,5	80,49
B-	74,5	77,49

Cote	% minimum	% maximum
C+	71,5	74,49
C	68,5	71,49
C-	64,5	68,49
D+	60,5	64,49
D	54,5	60,49
E	0	54,49

Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat

Tout étudiant(e) qui commet une infraction relative aux études, au sens du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval, dans le cadre du présent cours, notamment en ce que constitue du plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues par ce Règlement. Il est très important que chaque étudiant(e) prenne connaissance des articles 22 à 32 dudit Règlement, à : http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Reglements/Reglement_disciplinaire.pdf

Tout étudiant(e) est tenu, en réalisant tout travail écrit requis dans un cours, de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur et à la prévention du plagiat dans ses travaux formateurs soumis à l'évaluation. Constituent notamment du plagiat les faits de :

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sur support de papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets ni en hors-texte et sans en mentionner la source;
- ii. résumer l'idée originale d'un auteur(e) en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv. remettre un travail copié partiellement ou totalement d'un autre étudiant(e) (avec ou sans son accord);
- v. remettre un travail téléchargé partiellement ou totalement d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

[Sources: En application de l'article 161 du Règlement des études de l'Université Laval, http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Reglements/reglement-des-etudes-03062014.pdf, entré en vigueur le 3 juin 2014. Commission de l'Éthique de la science et de la technologie, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009; texte adapté ici le 16 juillet 2009.]

Correction linguistique, retard et présentation des travaux

Un maximum de 15% pourra être enlevé aux résultats de chacun des examens et des travaux pour des fautes de grammaire, d'orthographe, de ponctuation ou de syntaxe, ainsi que pour la propreté du document, et cela à raison d'un demi-point (0.5%) par faute ou erreur constatée. La correction des travaux d'étudiants non francophones fera l'objet d'une considération particulière. Aucun retard injustifié à la remise des travaux ne sera toléré.

Utilisation d'appareils électroniques pendant une séance d'évaluation

Le seul appareil électronique toléré pendant une séance d'évaluation est la calculatrice.

Les calculatrices autorisées durant les séances d'examen pour tous les cours offerts par la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique sont les suivantes :

- Hewlett Packard HP 20S, HP 30S, HP 32S2, HP 33S, HP 35S
- Texas Instrument TI-30Xa, TI-30XIIB, TI-30XIIS, TI-36X (plus fabriqué),
- BA35
- Sharp EL-531**, EL-535-W535, EL-546**, EL-510 R, EL 516*, EL-520**
- Casio FX-260, FX-300 MS, FX-350 MS, FX-300W Plus, FX-991MS, FX-991ES (plus fabriqué), FX-991W*, FX-991ES Plus C*

* Modèles qui ne seront plus autorisés dès 2016.

** Calculatrices Sharp: sans considération pour les lettres qui suivent le numéro.

Absence aux examens

Un étudiant absent à un examen ou à toute autre séance d'évaluation obtient automatiquement la note zéro à moins qu'il ait des motifs sérieux justifiant son absence.

Les seuls motifs acceptables pour s'absenter à un examen et avoir droit à un examen de reprise sont les suivants :

- **Convocation par une cour de justice** durant la plage horaire prévue pour l'examen avec preuve de convocation.
- **Maladie durant la plage horaire prévue pour l'examen avec un billet de médecin** précis incluant les dates d'invalidité et les coordonnées du médecin.
- **Mortalité d'un proche** avec preuve de décès et lettre d'une tierce personne attestant du lien de parenté ou autre lien entre l'étudiant et la personne décédée.

Les pièces justificatives doivent être des originaux et doivent être présentées à l'enseignant, au directeur de programme ou au secrétariat des études (1250 pavillon Abitibi-Price) le plus rapidement possible.

Aucune justification d'absence reliée à des événements sportifs (sauf pour les athlètes du Rouge et Or, sur approbation préalable de la direction de programmes) ou reliée à un emploi, à un conflit d'horaire avec d'autres cours ou examens, à des horaires de voyage conflictuels (billets d'avion déjà achetés, par exemple) ou à des motifs religieux quelconques n'est acceptable.

Les conflits d'horaire doivent être résolus au tout début de la session, avant la fin de la période de modification du choix de cours, par l'étudiant lui-même. Un étudiant inscrit au cours après cette date est réputé ne pas avoir de conflit d'horaire et pourra se présenter à tous ses examens.

L'étudiant dont l'absence est dûment justifiée a l'obligation de se rendre disponible pour un examen de reprise à la date fixée par l'enseignant sans quoi il obtiendra la note zéro pour cet examen.

Matériel didactique

Fiches d'évaluations

Vous trouverez ci-après les fiches comprenant les critères d'évaluations ainsi que la pondération qui seront utilisés par le responsable du cours.

Évaluation de l'Oral:

 [évaluation_Oral.doc](#)

Évaluation du rapport de stage

 [Eval_Rapp_stage.docx](#)

Formulaires

Vous pouvez accéder ici à l'ensemble des formulaires nécessaires au bon déroulement du cours.

Définition du mandat:

 [lemandat.doc](#)

(Complété par l'étudiant et signé par le responsable du cours et la personne ressource en milieu de travail)

Évaluation de mi-parcours:

 [evaluetape1.pdf](#)

(Complété par la personne ressource en milieu de travail).

Évaluation finale du stage:

 [evaluetape2.pdf](#)

(Complété par la personne ressource en milieu de travail).

Bibliographie

Bibliographie

Cette sous-section n'a pas encore été complétée par votre enseignant.